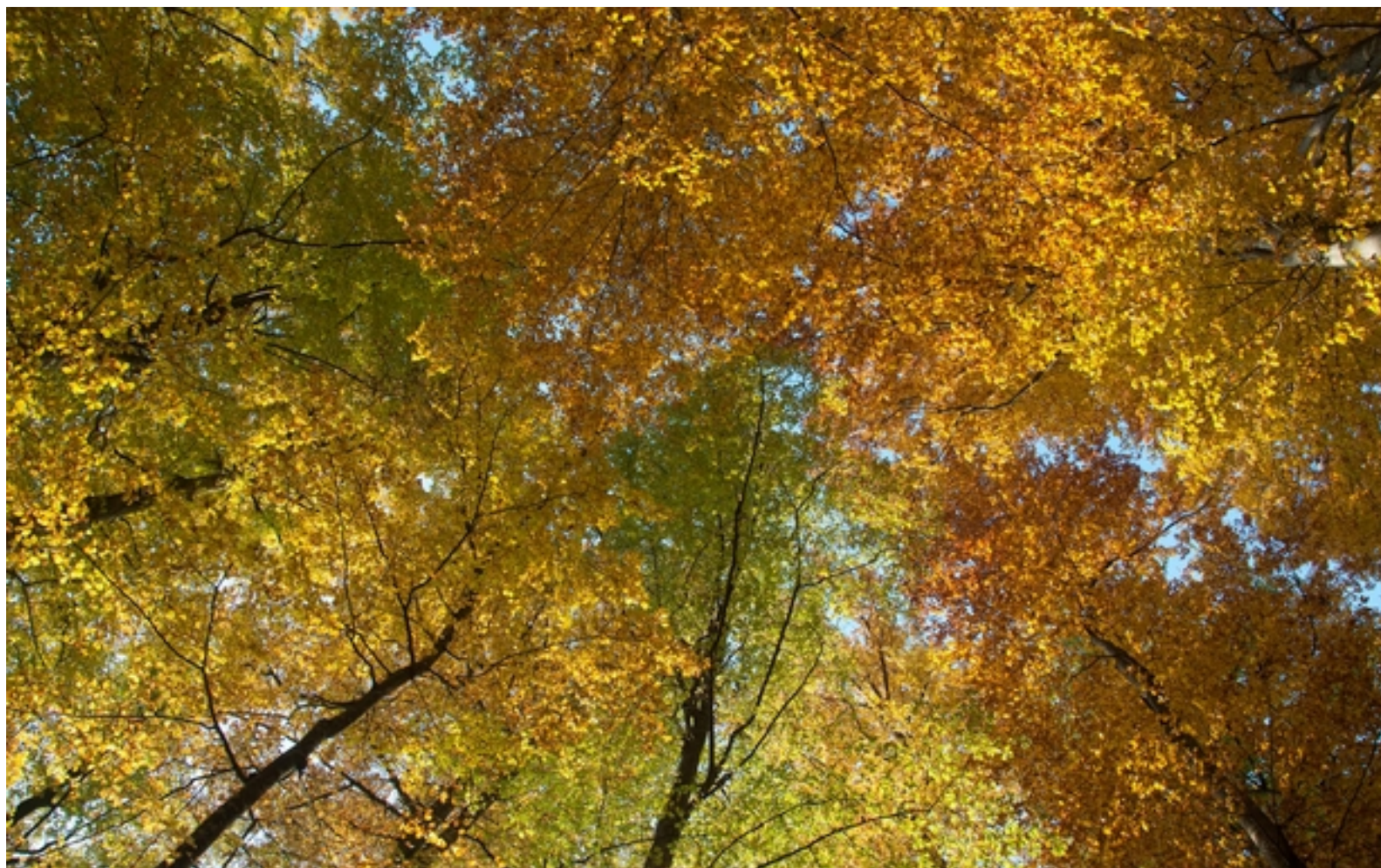




ÉDITORIAL – PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR

Nous vivons dans l'espace et dans le temps. Retenus par le passé, poussés par l'avenir, parfois l'inverse... souvent, si souvent pressés au présent. Ce temps qui passe sans qu'on ne l'ait vu, qui nous menace. Nous le mesurons au plus fin et il nous échappe.

Quelques verbes dont il est sujet : passer, s'écouler, couler, faire des sauts, filer, courir, durer, fuir, s'arrêter... Et quelques autres verbes pour parler de notre attitude envers lui : prendre, arrêter, perdre, gagner, avoir, trouver découper, mesurer, tromper, tuer, défier. Le contraste de ces deux listes montre bien l'essence mobile et dynamique du temps dans lequel les changements interviennent, qu'on les veuille ou pas.

Le Bosson'Info, a changé de « maquettiste » (celui qui fait la maquette du journal) ; Aymeric Duprez a remplacé Marc Hirsbrunner. MERCI aux deux.

MARISE ANDRÉ



En février de l'an prochain, nous aurons à élire nos autorités communales. Pour la part autonome de notre village, et aussi pour soutenir les contacts cordiaux et profitables que les membres de notre conseil peuvent entretenir avec des milieux politiques, associatifs et économiques « extérieurs », participons, votons !

Le sentier didactique pour découvrir les vestiges du château et le livre sur Bossonnens relient passé, présent et avenir. Le témoignage d'un éleveur relie aussi les trois temps. La construction du canapé forestier, élaborée par des enseignants avec l'aide des tout jeunes enfants et de leurs parents, offre un espace protecteur pour être dans le bois et écouter, observer, respirer plein d'odeurs, jouir de l'ambiance, être au présent.

Pour l'avenir proche, toute l'équipe vous souhaite un Joyeux Noël et vous adresse ses meilleurs vœux pour une Belle Année 2016 !





VESTIGES DU CHÂTEAU DE BOSSONNENS

On en parle depuis quelques années et voici que le projet de sentier didactique sur le site médiéval est en passe de se concrétiser.

Afin de faire connaître à un large public les importants vestiges, dont la mise en valeur a été initiée dans les années 90, d'abord avec les travaux de nettoyage et de consolidation effectués par des chômeurs, puis avec la participation de l'entreprise Coquoz et à la lumière de 8 campagnes de fouilles sur le site, sous la responsabilité du Service archéologique cantonal, un sentier ludique et didactique va être aménagé sur le site de l'ancien château.

Sept panneaux sont prévus, chacun traitant d'un thème choisi.

Une analyse doit encore déterminer le public-cible afin que le concept réponde aux attentes de ce dernier. L'aspect technique afin d'assurer la longévité des panneaux (forme, matière, ancrage) sera en outre à prendre en compte.

LUCIEN MOGNETTI

Ces panneaux comprendront :

- un numéro et un titre
- une illustration et un texte explicatif en trois langues nationales
- un élément de détail
- un élément de situation, éventuellement un pictogramme, avec une question, la réponse étant à retrouver sur un autre panneau

La réalisation définitive ne sera entreprise qu'après validation des travaux envisagés. Il y lieu de relever que la Fondation du Centenaire de la BCF participera au financement du sentier.

Une inauguration est d'ores et déjà prévue pour le printemps prochain, villageoises et villageois seront informés en temps opportun.

NOUVEAUX CITOYENS

Le 20 novembre dernier les jeunes citoyens nés en 1997 et atteignant dès lors leur majorité civique en 2015 étaient invités par les autorités de votre commune.

Si les températures de l'été dernier ont atteint des températures record, nous avons également pu enregistrer un record de fréquentation puisque ce n'est pas moins de 19 jeunes sur les 25 invités qui se sont présentés à cette soirée. Encore bravo à chacune et chacun pour ce bel engouement à cette manifestation très importante puisqu'elle marque un passage important de la vie avec notamment le droit de vote.

Comme à l'accoutumée, la soirée débuta par les présentations suivies d'un apéritif au cours duquel notre syndic fit un exposé de la commune qui comprenait un résumé de son histoire, son développement démographique avec une corrélation pas toujours évidente avec sa capacité financière, son développement économique montrant le nombre croissant d'entreprises venues s'installer en opposition au nombre d'exploitations agricoles qui a certes diminué pour faire place à des exploitations d'une taille plus importante afin de faire face au marché actuel.

Le traditionnel discours mit fin à la partie officielle avant la remise du souvenir de cette soirée et le déplacement jusqu'au restaurant de la Gare pour partager un repas et terminer dans la convivialité et la bonne humeur qui sont en général toujours au rendez-vous lors de ce type de manifestation.

DANIEL GOLAY



3ème rang, de gauche à droite :

Nelson Ribeiro Da Silva, Virginie Pachoud, Neena Hirsbrunner, Léa Détrée, Jevica Rebetez, Elisa Zihlmann, Christelle Bochud

2ème rang, de gauche à droite :

Quentin Monnard, Emilie Dévaud, Laetitia Dutheil, Nathan Zbinden, Quentin Michel, Marc Cottet, Nicolas Reymond

1er rang, de gauche à droite :

Andy Furter, Damien Tâche, Mathhieu Pache, Nelson Pereira De Oliveira, Aleandro Eccel



SONDES GÉOTHERMIQUES

LUCIEN MOGNETTI



Désormais, il est possible de visualiser les endroits où l'on peut procéder à l'implantation des sondes géothermiques verticales dans le canton

A la fin de 2014, il y avait près de 11'000 installations de chauffage avec des sondes géothermiques verticales (SGV) sur le territoire fribourgeois. En regard avec le nombre important des demandes de permis de construire, le Service de l'environnement (SEn) a publié une carte indiquant où il est possible d'implanter des sondes, en tenant compte de la protection des eaux souterraines.

D'autre part, la carte de protection des eaux a été mise à jour en tenant compte des dernières données à disposition.

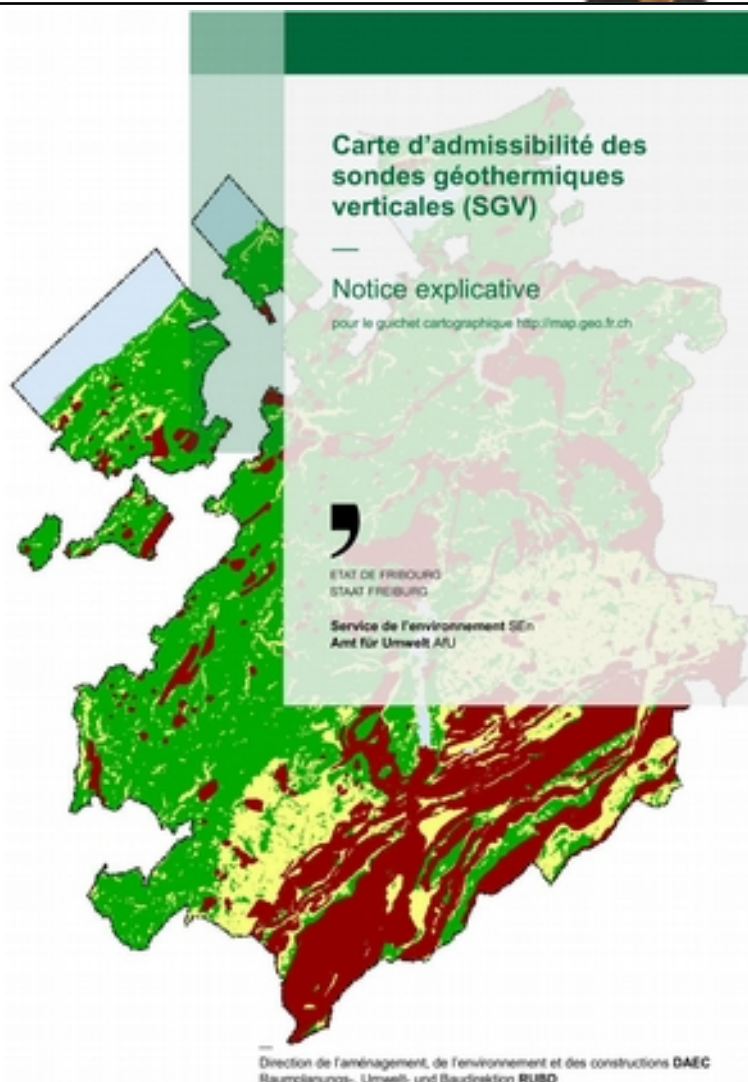
Ces deux cartes peuvent être consultées sur le guichet cartographique du canton de Fribourg, à l'adresse <http://map.geo.fr.ch>, thème « Environnement », rubrique « Protection des eaux »

Les deux cartes précitées sont une aide à la décision pour les maîtres d'ouvrage et les auteurs de projets de construction ; elles permettent en outre de simplifier les démarches administratives.

Des informations relatives à l'admissibilité des sondes géothermiques peuvent être obtenues auprès

- du Service de l'environnement – SEn, (026 305 37 60),
- ou du Service de l'énergie – SdE, (026 305 28 41).

Les renseignements au sujet de la carte de protection des eaux sont également donnés par le SEn



ENREGISTREMENT DES CHIENS

LUCIEN MOGNETTI



Aujourd'hui, les chiens et leurs détenteurs sont enregistrés dans la banque de données ANIS (Animal Identity Service). La fonctionnalité du système informatique qui la gère étant vétuste et la qualité des données devenue problématique, les autorités vétérinaires ont décidé de changer de système qui s'appellera AMICUS.

Les informations doivent correspondre aux enregistrements du contrôle des habitants, afin que les données des adresses des détenteurs de chiens soient à jour. Sachant qu'une forte proportion des chiens enregistrés annuellement dans le pays est très importante (près de 50%), les données actualisées permettront, entre autres, une meilleure lutte contre les importations illégales.

Ainsi, dès le 1er janvier 2016, les détenteurs et les chiens inscrits aujourd'hui dans ANIS seront transférés dans la nouvelle banque de données AMICUS. Il n'y a aucun changement pour eux.

Seuls les nouveaux détenteurs, n'ayant jamais eu d'animal inscrit chez ANIS, devront passer à l'administration communale afin de faire enregistrer les données personnelles de l'animal. Le nouveau détenteur se rendra ensuite chez le vétérinaire avec la confirmation d'enregistrement de ses données dans AMICUS. Le vétérinaire identifiera alors le chien et finalisera à son tour l'enregistrement dans la banque de données.




ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL – 18 OCTOBRE 2015
DANIEL GOLAY

Le 18 octobre dernier le peuple suisse était appelé aux urnes afin d'élire les conseillers nationaux et les conseillers aux États. Proportionnellement à la population, le canton de Fribourg a droit à 7 sièges pour le Conseil National et, comme tous les autres cantons, 2 sièges pour le Conseil des États.

On ne sait pas si c'est un bien ou un mal, les avis étant partagés entre ceux qui trouvent cela intéressant et encourageant et ceux qui pensent juste le contraire mais il est tout de même important de signaler que les différents partis présentaient pas moins de 140 candidats pour les 7 places disponibles. Parmi ces 140 prétendants, 6 émanaient du district de la Veveyse. Malheureusement, aucun n'a été élu, mais nous vous rappelons quand même qui ils étaient, leur appartenance politique et leurs résultats au niveau cantonal ainsi qu'à Bossonnens :

PARTI	NOM	LOCALITÉ	SUFFRAGES	
			CANTON	BOSSONNENS
UDC	Mesot Roland	Châtel-St-Denis	18'466	85
Parti socialiste	Emonet Gaétan	Remaufens	14'339	101
Jeunes Verts	Crestani Camille	Châtel-St-Denis	1'034	13
Jeunes libéraux-radicaux	Michellod Savio	Granges	775	19
Jeunes PDC Sud fribourgeois	Berthoud Charlotte	Châtel-St-Denis	729	19
Jeunes PDC Sud fribourgeois	Genoud Andy	Châtel-St-Denis	547	17

Au niveau de la participation pour Bossonnens, 301 électeurs sur les 875 inscrits ont envoyé leur enveloppe ou se sont déplacés au bureau de vote, soit une participation de 34.4 %, ce qui est légèrement inférieur au résultat du canton qui s'élève à 44 %. Les candidats élus sont :

PARTI	NOM	LOCALITÉ	SUFFRAGES	
			CANTON	BOSSONNENS
PS	Steiert Jean-François	Fribourg	30'717	107
UDC	Rime Jean-François	Bulle	29'203	84
PDC	De Buman Dominique	Fribourg	25'905	64
PDC	Bulliard-Marbach Christine	Ueberstorf	23'308	47
PLR	Bourgeois Jacques	Avry-sur-Matran	22'347	48
UDC	Page Pierre-André	Châtonnaye	20'879	67
PS	Piller Carrard Valérie	Cheyres	20'102	86

Pour l'élection au Conseil des États un second tour a été nécessaire, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue lors du 1^{er} tour. Les deux élus ci-dessous figuraient déjà en tête à l'issue du 1^{er} tour. Une élection tacite eut été possible au cas où les deux élus étaient les seuls à se présenter au second tour. Cela n'a pas été le cas puisque l'UDC a tenté de présenter Jean-François Rime pour le second tour, candidat qui a récolté 27'132 suffrages.

PARTI	NOM	LOCALITÉ	SUFFRAGES	
			CANTON	BOSSONNENS
PS	Levrat Christian	Vuadens	48'680	289
PDC	Vonlanthen Beat	St. Antoni	45'122	139

En conclusion, on ne peut qu'encourager les 65 % d'électeurs qui ne se sont pas exprimés à le faire dans le futur pour quelque votation ou élection que ce soit. En effet le droit de vote est un privilège que certaines populations du globe nous envient vivement.



**COMMUNES D'ATTALENS, BOSSONNENS ET GRANGES**

Avant-projet de fusion Attalens, Bossonnens et Granges

Et si Attalens, Bossonnens et Granges ne formaient qu'une seule commune à l'avenir ? Les résultats du sondage adressé à la population sont tombés.

Un groupe de travail composé des Syndics et de Conseillers communaux d'Attalens, Bossonnens et Granges, a été formé afin d'étudier un scénario de fusion. Dans un premier temps, le groupe de travail a dressé un état des lieux des trois communes, qu'il a présenté lors d'une séance d'information publique au mois de mai à Bossonnens.

Début juin, un sondage a été adressé aux habitants des communes de la Basse-Veveyse. Les résultats du sondage révèlent que les habitants d'Attalens et Bossonnens sont largement favorables d'étudier un scénario de fusion des trois communes, alors que les habitants de Granges sont plus partagés. Les résultats détaillés du sondage peuvent être consultés sur la page d'accueil du site de la commune : www.bossonnens.ch

Avec cette approche, le groupe de travail souhaite lancer la réflexion pour la prochaine législature qui débutera en 2016. Ce sera désormais aux futurs élus de décider s'ils veulent, ou non, aller de l'avant avec ce projet.

25 SEPTEMBRE 2015 - SOIRÉE ENTREPRISES

Le 25 septembre dernier, les entreprises et personnes indépendantes établies sur le territoire de la commune étaient invitées à une rencontre conviviale par le Conseil communal.

Plus de 50 personnes émanant du tissu économique bossonnensois ont répondu à l'appel des autorités locales et ont participé à cette soirée placée sous le signe de l'échange et empreinte d'amitié entre les nombreux participants.



Après les souhaits de bienvenue de notre syndic, M. Jean-Marie Pilloud, les convives ont pris part à un apéritif dînatoire, agrémenté de l'animation joviale et participative de l'humoriste et magicien Daniel Juillerat.

Suivit une intéressante présentation de la commune par le maître de cérémonie, continuée par un spectacle de magie et d'illusion, chaleureusement applaudi par l'assistance.

La soirée se termina avec café et mignardises, avant un retour de chacune et chacun dans leur foyer.

DANIEL GOLAY



Merci aux participants et aux organisateurs de cette magnifique soirée et à très bientôt pour une prochaine édition.



CANAPÉ FORESTIER

HENRI ANDRÉ



Il fait encore froid en ce matin d'octobre, 10-12°. Des lambeaux de brouillard parsèment les trouées entre les foyards au pied de la tour. Des cris d'enfants retentissent dans le sous-bois. Au programme de la matinée, construction d'un canapé forestier.



C'est tout simple, du moins sur papier. C'est une hutte circulaire faite de rondins empilés entre des pieux plantés dans le sol. Les rondins sont garnis de branchages encore feuillus. La hauteur des parois permet à des adultes de voir par-dessus. En revanche, les enfants assis confortablement à l'intérieur se sentent dissimulés et protégés. Au centre du canapé il y a un foyer qui permet de cuisiner et de se réchauffer.

En ce matin frisquet, les pieux sont déjà enfoncés dans le sol lorsque nous arrivons. Les enfants sont nombreux, les parents aussi. Tout ça se bouscule joyeusement, et de tirer des branchages, et de porter des rondins, et des les disposer entre les pieux. La paroi de bois monte bien vite, des ramées la tapissent alors. Rien de tel pour résister au froid. Un autre moyen : une boisson bien chaude !



Le pourtour n'est pas encore fini que des adultes s'activent au foyer qu'ils peaufinent avec des pierres ramassées sur place. Des brindilles et du petit bois s'amoncellent. Bientôt, le feu s'embrase et réchauffe l'entourage.

Le montage du canapé se termine. Les enfants prennent place à l'intérieur et s'assoient, qui sur des billots, qui sur des rondins disposés autour du foyer.



À droite de l'entrée, un panneau annonce la couleur : « Si vous découvrez cet endroit, nous espérons qu'il vous enchantera. Il est dédié à la nature et a été créé par les enfants et leur famille. Il est le lieu de découverte, de plaisir et bien-être. Respectez-le et si vous en avez envie, installez-vous un moment sur notre canapé forestier et rêvez... »

À gauche, deux affiches dessinées par les constructeurs, les élèves de 1H et de 2H.

UNE HISTOIRE DE RECYCLAGE

- Alors, ça te plaît ce canapé ?

- Oui, c'est super, répond Elora assise sur un billot.

Les arbres resplendent de leurs couleurs d'automne, leur palette vire du jaune au rouge. Les feuilles commencent à tomber, elles virevoltent avant de s'accumuler au sol. Elora surprend mon regard.

- Qu'est-ce que tu regardes ?

- Je regardais les feuilles et la litière qu'elles forment.

- Et alors ?

- Et alors, la vie semble s'en aller. Le feuillage s'éclaircit, la sève redescend ou est déjà redescendue. En revanche, la litière s'épaissit. C'est le branle-bas sous nos pieds. La vie n'a fait que se déplacer vers le bas, là où nous ne la percevons pas.



À mon tour de saisir le regard d'Elora qui balaye les alentours par-dessus le parapet. J'enchaîne :

- Les feuilles des foyards sont tombées et forment une litière épaisse, source de nourriture et d'habitats multiples pour toutes les bestioles que nous ne voyions pas, sans compter les champignons et les plus petits comme les bactéries. Rien que les bestioles, il y en a plus de 500 000 au m².

- Ça veut dire quoi ?

HENRI ANDRÉ



- Tu sais ce qu'est un empan ?

- ?

- C'est la distance entre le bout de mon petit doigt et le bout de mon pouce quand je tiens la main ouverte et les doigts écartés ; chez moi, cela fait quelque 20 cm.



Du doigt, je trace au sol un carré de 20 cm sur 20 cm.

- Sous ce carré vivent 20 à 35 000 bestioles dont la plupart sont toutes petites, moins d'un millimètre de long.

- Alors les bestioles se bousculent...

- Pas vraiment car ici le sol est profond, les bestioles se répartissent sur un mètre de profondeur. Encore que s'il y a quelque chose à manger, un champignon ou un bout de racine, elles se pressent davantage. Pas de grosse bousculade mais tout un recyclage !

- Recyclage ?

- Eh oui ! Les feuilles tombent, forment la litière, celle-ci se transforme en sol qui, à son tour, sert de support et de source de nourriture pour les foyards et autres plantes qui nous entourent.

De la main, je dessine un rond dans l'espace qui englobe arbres et sol.

- C'est cela le recyclage.



L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE À L'ÉCOLE

DANIEL GOLAY

Comme cela avait été dit dans la dernière édition, nous vous présentons ci-dessous l'accueil extrascolaire un peu plus dans le détail. En effet, cette structure a été mise en place depuis déjà 5 ans à Bossonnens dès lors que cela était devenu obligatoire. Si le canton a soutenu financièrement les premières années, depuis l'établissement du budget 2016, la gestion financière en revient totalement aux communes.

Au vu des changements des habitudes de la population où force est de constater que très souvent les deux parents travaillent, même avec des enfants en bas âge, il a fallu adapter les structures de l'école à ces nouveaux modes de vie. En effet, si il y a quelques années les mamans étaient souvent à la maison ou travaillaient à temps partiel de manière à s'organiser entre plusieurs pour la garde des enfants, cela a désormais (presque) totalement disparu.

Le rôle de l'accueil extrascolaire est de mettre à disposition un lieu de vie pour l'accueil et la prise en charge des enfants scolarisés en école publique de l'enfantine à la fin de l'école primaire.

Encadré par du personnel compétent et formé, les enfants sont acceptés sur inscription et hors du temps de classe dans la mesure des places disponibles.

Au travers de diverses activités créatrices et manuelles l'objectif est de favoriser la créativité des enfants, tout en favorisant l'apprentissage de la vie sociale et communautaire par le biais des règles de vie et le respect des valeurs communes.

À Bossonnens, ce sont 5 collaboratrices (voir photo) qui s'occupent des nombreux enfants qui fréquentent l'accueil. À la construction de la nouvelle école, il n'était pas encore question d'une telle organisation, raison pour laquelle il a fallu adapter et équiper la salle des sociétés de manière à être en mesure d'accueillir les enfants dans les conditions exigées par le canton.

La fréquentation de l'accueil suit l'évolution de notre village avec des variations selon les jours de la semaine. Le tableau ci-contre qui récapitule l'activité du mois de novembre 2015 résumera mieux que toute explication le succès rencontré.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET ESPACE DEVOIRS

NOVEMBRE 2015

INSCRIPTIONS REGULIERES ET IRREGULIERES PAR TRANCHE HORAIRE

	Matin avant l'école	Matinée	Pause de midi/repas	Après-midi	Sans devoirs	Espace devoirs	Soir
	AES ECOLE	AES BOURG-NEUF ET ECOLE	AES ECOLE	AES BOURG-NEUF	AES BOURG-NEUF ET ECOLE	AES ECOLE	AES BOURG-NEUF ET ECOLE
	(6h45-7h55)	(7h55-11h35)	(11h35-13h25)	(13h25-15h15)	(15h15-16h35)	(15h15-16h35)	(16h35-18h00)
lundi, novembre 02, 2015	6	1	15	0	3	11	9
mardi, novembre 03, 2015	9	8	19	6	10	18	19
mercredi, novembre 04, 2015	3	1	4	1	0	0	0
jeudi, novembre 05, 2015	6	0	30	6	9	14	14
vendredi, novembre 06, 2015	3	2	18	1	9	0	5
lundi, novembre 09, 2015	6	1	16	0	3	10	8
mardi, novembre 10, 2015	10	8	27	6	9	16	16
mercredi, novembre 11, 2015	3	1	4	3	0	0	0
jeudi, novembre 12, 2015	5	0	27	5	10	10	15
vendredi, novembre 13, 2015	4	2	15	1	7	0	4
lundi, novembre 16, 2015	5	1	14	0	4	10	9
mardi, novembre 17, 2015	9	8	15	5	10	18	15
mercredi, novembre 18, 2015	3	1	4	2	0	0	0
jeudi, novembre 19, 2015	6	0	31	6	9	14	14
vendredi, novembre 20, 2015	3	2	16	1	8	0	5
lundi, novembre 23, 2015	7	1	17	0	4	11	10
mardi, novembre 24, 2015	10	8	18	4	10	17	18
mercredi, novembre 25, 2015	3	1	5	3	0	0	0
jeudi, novembre 26, 2015	5	0	30	5	10	14	15
vendredi, novembre 27, 2015	3	2	16	1	6	0	3
lundi, novembre 30, 2015	6	1	16	0	3	12	10
Nbre total d'enfants	115	49	357	56	124	175	189





Debout (de gauche à droite) :

Angela Fischetti - Christine Charrière - Corinne Chervaz

Assises (de gauche à droite) :

Yvonne Schillsott (responsable) et Bettina Sager

Bien évidemment, toute cette organisation a un coût qui est supporté en partie par les parents qui inscrivent leur(s) enfant(s). Comme pour l'école et la formation, le solde est assuré par le budget communal dès lors que cela fait partie intégrante de l'éducation en général. Pour se donner un meilleur aperçu, nous vous renvoyons au budget prévu pour l'année 2016 présenté ci-dessous.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE		
Budget 2016		
	Charges	Produits
Commission AES (jetons)	900.00	
Salaires personnel accueil ACS	84'390.00	
Salaires administratif accueil ACS	12'960.00	
Salaires techniques AEX, conciergerie, etc.	15'050.00	
Cotisations ass. sociales AVS, AI, AC	17'197.00	
Cotisations au 2ème pilier	15'000.00	
Cotisation pour APG et accidents	3'930.00	
Autres charges du personnel	3'500.00	
Fourniture et maté bureau	500.00	
Frais de repas AES	30'400.00	
Mobilier, équipement et matériel	11'000.00	
Electricité, eau, déchets, combustibles	250.00	
Dédommagements (déplacements, représentation)	100.00	
Frais administratifs, port, téléphone	600.00	
Autres charges administratives	500.00	
Imputation interne frais infrastructure AES	14'250.00	
Participation parents aux unités AES		96'700.00
Participation parents aux repas AES		34'700.00
Retenues salaires personnel AES		13'712.00
Contribution canton pour prise en charge		4'000.00
TOTAUX	210'527.00	149'112.00

PASS'SPORTS VEVEYSE

Le Pass'Sport & Culture est un livret gratuit qui vous permet la découverte sans engagement d'activités sportives et culturelles.

Ce livret est décliné pour la saison 2015-2016, soit du 1er octobre 2015 au 30 juin 2016.

Les activités peuvent être ponctuelles ou régulières et sont encadrées par les clubs ou par des accompagnateurs diplômés.

Où retirer votre Pass'Sport?

Vous pouvez retirer votre Pass'Sport auprès de votre commune, auprès des Offices du Tourisme de Romont et Châtel-Saint-Denis/Les Paccots, ou simplement sur le site <http://www.communes-en-mouvement.ch/pass-sport>.

Outre la promotion de la santé et du bien-être, le projet Communes en mouvement offre une plate-forme unique aux clubs et prestataires sportifs de la région. L'idée de ce projet est d'assurer une qualité de vie optimale dans nos deux districts en développant la pratique des activités physiques et de la mobilité douce, à l'échelle des communes, en association avec divers acteurs du domaine du sport, de la santé et de la culture.



**SAPEURS-POMPIERS - NOUVEAUX UNIFORMES ET TÉLÉTHON****DANIEL GOLAY**

Samedi 5 décembre, le corps des sapeurs-pompiers de la Basse-Veveyse regroupant les communes d'Attalens, Bossonnens et Granges inauguraient les nouvelles tenues et quelques sapeurs ont profité de manifestation pour participer au Téléthon 2015, événement auquel les clubs services, clubs sportifs ou sapeurs-pompiers collaborent très fréquemment dans une large mesure.

Il est vrai que les anciens uniformes avaient fait leur temps et comme pour beaucoup de choses on avait oublié que cela faisait environ déjà 10 ans que les anciennes tenues avaient fait leur apparition. Déjà à l'époque il semblait qu'on avait fait un bond dans le temps et le progrès, puisque le corps vivait ses premières années de « mariage » et certains étaient encore équipés de la salopette bleue, depuis longtemps la tenue de référence dans nombre de corps de défense incendie.

Comme l'a rappelé M. Michellod, conseiller communal de Granges et président de la commission intercommunale du feu depuis cette fin d'année 2015, l'ensemble des 65 sapeurs a

reçu le nouvel uniforme répondant à toutes les normes actuellement en vigueur pour combattre le feu de manière efficace avec un maximum de sécurité.

Dans son discours, il a justement énuméré les normes de sécurité auxquelles doivent répondre les différents matériaux utilisés pour sa confection.

Après la construction de la caserne, l'achat du camion tonne-pompe et des tenues cette année, notre corps est apte à faire face et peut, comme il l'a déjà prouvé, intervenir dans toutes les situations qui pourraient se présenter. Il peut également être appelé en soutien ou en renfort par d'autres communes en cas de besoin évident.

Nous profitons de cette occasion pour vous présenter les activités et les faits importants ayant marqué la période du 1er janvier au 30 novembre 2015

L'effectif du corps s'est agrandi de 11 nouveaux sapeurs au 1er avril 2015, soit un effectif actuel de 65 sapeurs, dont 4 dames.



Durant les 11 mois en question, le corps a effectué :

- 1207 heures d'exercices
- 480 heures d'intervention
- 368 heures de cours externes
- 98 heures de service sécurité incendie ou service de parc lors de manifestations
- Environ 600 heures d'entretien de matériel, véhicules et caserne

Au niveau des interventions :

- 7 interventions alarme feu
- 10 interventions inondation
- 2 interventions panne d'ascenseur
- 1 aide au portage aux ambulanciers
- 1 dégagement des hydrantes suite aux chutes de neige

On peut dès lors constater que la population de nos 3 villages peut compter sur le dévouement et l'engagement d'un corps motivé au statut de miliciens mais œuvrant comme des professionnels.

Quelques jeunes sapeurs ont eu la bonne idée de joindre l'utile à l'agréable en organisant pour la 1ère fois en Basse-Veveyse le Téléthon afin de récolter des fonds pour la Fondation Suisse de

Recherche sur les Maladies Musculaires (FSRMM) pour venir en aide aux malades atteints de maladies génétiques que l'on qualifie d'orphelines. L'action TELETHON se déroule le premier week-end du mois de décembre organisé par des centaines de personnes bénévoles, des sapeurs-pompiers, de la protection civile, des clubs services et sportifs, des sociétés locales etc. TELETHON a été organisé pour la première fois en 1988.



La journée Téléthon s'est terminée en soirée puisque la manifestation se clôturait par une raclette servie à la salle communale d'Attalens

On peut encore remercier l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers pour cette sympathique journée et tout le travail accompli tout au long de l'année.



CHEZ UN AGRICULTEUR ÉLEVEUR – VINCENT MAUDONNET

Un grand espace pour 60 vaches, des génisses et des veaux de race Red Holstein. Pour que le confort du bétail soit meilleur, bien qu'il soit déjà aux normes, un agrandissement des écuries est en cours. C'est calme, 10h du matin, les bêtes mangent avant d'aller brouter, un moyen d'éviter qu'elles ne « gonflent », l'herbe verte humide mangée en grande quantité provoquant une fermentation dangereuse. Il y a aussi un taureau ! Dans cette ferme, les inséminations ne sont pas seulement techniques (insémination artificielle), elles sont aussi naturelles. J'entends : « Il (le taureau) n'est pas très propre, il a eu beaucoup de travail ces derniers jours... »



Monsieur Vincent Maudonnet m'accueille chaleureusement et me présente fièrement son troupeau. Le veau dernier-né a deux jours, sa mère, séparée de lui mais toute proche, le surveille et l'appelle régulièrement. « Toutes les vaches ne sont pas aussi attentives, certaines ne marquent pas d'intérêt pour leur petit. » La première semaine au moins le veau reçoit le lait de sa mère, le colostrum formateur et protecteur ; le jeune est ensuite gardé un mois isolé dans un box, proche d'autres, pour être protégé d'éventuels germes jusqu'à ce qu'il soit assez solide pour rejoindre des congénères d'un âge proche.



Les mâles seront engraisés, les femelles de bonne souche deviendront, trois ans plus tard, de nouvelles mères et donc des vaches laitières. Les bêtes sont observées au minimum

MARISE ANDRÉ



deux fois par jour lors de la traite, leur alimentation est mesurée, un rythme quotidien permanent est observé. « Elles ont besoin de régularité, elles sont très sensibles au changement. » Si une vache a un problème, son lait est exclu de la livraison. Le lait est conservé dans une grande cuve où une température inférieure à 4° est maintenue ; chaque deux jours un camion pompe le liquide et l'emporte à son acheteur.

Vivre année après année avec des animaux, respirer leur odeur, en prendre soin, reconnaître chacun, souvent pouvoir l'appeler par son nom, crée des liens, un attachement. « Il y a peu, nous avons dû nous séparer d'une vache de 15 ans. J'ai été très peiné, d'autant plus qu'elle était née lorsque j'ai commencé ma formation. Elle nous a donné onze veaux, mais n'en pouvait plus. »



Pour bien élever ses vaches et avoir de bonnes laitières, pour produire un lait de qualité, l'éleveur explique qu'il est nécessaire de penser un ensemble qui commence par la terre, « notre base de travail » affirme-t-il. C'est elle qui prioritairement nourrit le bétail. Elle demande une observation attentive, des soins adaptés à son état, c'est-à-dire (comme pour beaucoup de « choses »...), ni trop, ni trop peu. Pour qu'elle donne bon foin et bon regain, un ajout équilibré de fumure (lisier et fumier) est à déterminer. Et, dit-il, les exigences actuelles de la politique agricole rendent ces soins plus difficiles, compliqués qu'ils sont par les zones extensives ; en cultivant ces espaces selon les directives fédérales, l'éleveur/agriculteur touche des paiements directs (dont il devient aujourd'hui dépendant) mais il perd de l'autonomie.

Ce terme d'« extensif » (terrain sur lequel la coupe n'est autorisée qu'une fois et après le 15 juin et peut recevoir soit une seule fumure dans l'année, soit aucune fumure) me laisse penser que l'agriculture décolle de plus en plus de la terre et de son concret. L'utilisation de l'ordinateur devenue indispensable pour les agriculteurs va dans ce sens. Un jour par semaine doit être consacré à l'administration.

Pour Vincent Maudonnet, cette politique contraignante, résultat de la tendance libérale mondiale, risque de faire perdre un savoir-faire dans les soins à la terre et devient, avec la dépendance actuelle, une source de découragement. Ne pas pouvoir gagner correctement sa vie avec son travail est lourd à supporter.



Nous le savons, le lait est acheté aux producteurs à un prix si bas qu'il ne laisse pas de marge bénéficiaire ou, pire, coûte. L'augmentation des lois et des exigences concernant l'hygiène, la santé et le confort des animaux, les cultures, l'administration, ... ajoute au vécu pénible.

En plus, dit Vincent Maudonnet, la politique agricole à quatre ans nous met face à une difficulté majeure : il faut trois ans pour obtenir une vache et l'an suivant les injonctions seront peut-être autres...

Mon hôte se définit comme un entrepreneur. À l'entendre, je mesure (vraiment ?) l'ampleur de la tâche. Un employé et un apprenti œuvrent avec lui. Sa journée commence à 5h, 5h15. Il passe de son lit à l'étable sans même avoir bu un café. Vers 8h, pause déjeuner, enfin.



Ce sont 10 heures de labeur par jour sauf dans la belle saison où c'est plus à nettement plus. Vu qu'il n'est pas seul, des dimanches de congé et de loin en loin trois à neuf jours de vacances sont possibles.

Il est prioritairement éleveur, mais aussi cultivateur (herbe, maïs et blé) et bûcheron. Pas de changement mais une addition de métiers ! Les rencontres bi-quotidiennes à la laiterie, disparues avec les transports par camion, manquent ; elles sont plus ou moins compensées par des réunions de comité ou d'associations professionnelles, occasions d'échanges avec des pairs.

Apparté informatif : J'ai appris lors de cette rencontre deux informations que j'ai envie de transmettre :

1) parmi les déchets laissés au bord des chemins, l'alu est le plus dangereux ; il est mortel pour les bovins qui l'avalent.

2) les crottes de chien peuvent transmettre un parasite supporté par le porteur mais qui provoque un avortement chez la vache.



Vincent Maudonnet aime ce qu'il fait, il le dit et son enthousiasme à me le présenter en témoigne. Vivre dehors, en mouvement, avoir des activités diversifiées, être son propre maître, pouvoir partager le contact avec les animaux et la nature avec ses très jeunes enfants dans le cadre du travail « n'a pas de prix ». Il reçoit avec chaleur les promeneurs-visiteurs.

En début et en fin d'entretien, il a manifesté sa reconnaissance à ces ascendants, ses parents, grands-parents et plus lointains ancêtres. Le soin qu'ils ont donné à leur terre et la bonne gestion de leur entreprise lui ont, dit-il, beaucoup facilité la tâche lorsqu'il a repris les deux domaines de ses parents. « Ils m'ont laissé un bel outil de travail, je souhaite en faire autant pour celui ou celle de mes enfants qui, peut-être, me succédera. »

COMPTOIR DE LA VEVEYSE

La 4ème édition du comptoir de la Veveyse s'est déroulée du 21 au 25 octobre 2015 au centre sportif du Lussy avec un tout nouveau comité à sa tête et une volonté de montrer le dynamisme de toute une région. Petit retour sur cette manifestation.

Il fallait bien prévoir une quatrième édition après le succès obtenu en 2011. C'est ce qui a poussé un tout nouveau comité composé de 13 membres à reprendre les rênes de l'organisation de cette manifestation.



DANIEL GOLAY



En effet, la Veveyse ne doit pas uniquement progresser au niveau de son développement démographique mais également au niveau de son économie et de son commerce local qui sont les deux sources d'emplois pour les habitants de la région.

Comme l'édition précédente, la manifestation a été organisée aux abords de la halle triple du Lussy. Le fait de pouvoir bénéficier de bâtiments en dur est un avantage important lors des travaux de montage. Cette expo a vu 120 exposants, presque tous de la région, sur une surface de 4'800 m2, présenter les activités propre à chacun.

Les 5 jours ont vu passer environ 15'000 visiteurs, où chaque jour avait son thème, à savoir :

- 21 octobre : Inauguration officielle avec danse country
- 22 octobre : Aînés et santé au travail
- 23 octobre : Économie et musique
- 24 octobre : Lutte et Bénichon
- 25 octobre : Fêtes des vigneron

Beau succès et beau travail d'une équipe qui se veut à l'image du district du sud du canton : dynamique.

JACQUES BREL

Près de 2 ans et demi après le spectacle dédié à Jean Ferrat, voici que la talentueuse troupe vocale « Café Café » dirigée par Pierre Huwiler et ses solistes Pascal Rinaldi et Denis Alber, fait à nouveau escale à la salle polyvalente de Bossonnens.

Rendez-vous donc samedi 5 mars 2016, pour un hommage au Grand Jacques sous le titre « Brel, je reviens »

La location est d'ores et déjà ouverte, n'hésitez pas une seconde, ce sera magique !!

Perlez-en autour de vous. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Renseignements et réservation :

Administration communale

Tél. 021 947 44 88

LUCIEN MOGNETTI



ASSEMBLÉE COMMUNALE

A l'heure de mettre sous presse, il n'était pas possible de vous livrer un compte-rendu de la séance du législatif communal, assemblée tenue le lundi 15 décembre 2015 à la salle polyvalente de l'école, à 19h30.

L'ordre du jour de cette assemblée dite des budgets, était important et comprenait, outre les prévisions financières pour 2016, la présentation du projet de revitalisation du ruisseau de la Goletta, le nouveau règlement communal relatif à

LUCIEN MOGNETTI



l'évacuation et à l'épuration des eaux, ainsi que le compte-rendu du groupe de travail sur le projet de fusion de communes.

Les charges de fonctionnement, fortement influencées par les dépenses liées, dépassent les 6 millions de francs.

Une information plus détaillée sur les débats tenus lors de cette assemblée communale sera donnée dans l'édition du Bosson'Info de mars 2016.

PREMIERS RÉPONDANTS

En Suisse, un arrêt cardio-respiratoire se produit toutes les 90 minutes, pour la plupart à domicile. Cela peut être un membre de votre famille, un voisin, un collègue, vous-même ! Malheureusement, le taux de survie est faible. En analysant les différents systèmes, dont le tessinois, un taux jusqu'à 12 fois supérieur au nôtre a été constaté.

Fort de ce constat, un groupe de travail « First Responders » s'est constitué au sein des Ambulances Sud Fribourgeoises. Le but étant de participer à l'amélioration du pronostic vital des citoyens du Sud Fribourgeois, en formant des groupes de volontaires désignés comme « Premiers Répondants » et équipés d'un défibrillateur automatique.

Il s'agit de recruter des volontaires qui seront formés afin de développer un réseau efficace et sûr pour le sud du canton et renforcer le premier maillon de la chaîne de secours afin d'agir plus rapidement en utilisant des personnes de proximité immédiate.

LUCIEN MOGNETTI



Ces volontaires suivront une formation à la reconnaissance de l'arrêt cardiaque, les manœuvres de réanimation chez l'adulte et l'enfant, l'utilisation d'un défibrillateur automatique et les différentes compétences de base nécessaires afin d'agir avec sécurité, efficacité et rapidité.

Les conditions pour devenir « Premier Répondant » sont :

- Être en possession d'un smartphone (pour l'alarme)
- Avoir la volonté de suivre une formation BLS-AED (Basic Life Support – Automated External Defibrillation) à répéter tous les 2 ans (le coût à la charge du participant est de Fr. 130.00 minimum).

Les personnes intéressées peuvent s'adresser par mail à gtfr@ambfr.ch ou par courrier à :

Ambulances Sud Fribourgeoises, Premiers Répondants,
Grand-Rue 96a, 1627 Vaulruz.

Coupon-réponse

Je suis intéressé à devenir Premier Répondant

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ No de téléphone _____ - _____ Mail _____

Adresse _____

Formation BLS-AED valide ?

☐ OUI

☐ NON

Date _____

Signature _____

Si vous répondez par mail, merci d'y faire figurer les mêmes éléments



JOURNAL COMMUNAL AU 6 DÉCEMBRE 2015

CARNET ROSE

Marinho Silva David, fils d'Isabel et Fábio, né le 21 septembre 2015
Fetai, Najla, fille de Fanny et Sedat, née le 30 octobre 2015
Turin Mathias, fils de Laurence, né le 3 novembre 2015
Zohil Laura, fille de Dragana et Vladimir, née le 4 novembre 2015

NOUS ONT QUITTÉS

Mme Angèle Cottet, née le 27 mai 1921, doyenne du village, décédée le 30 octobre 2015
M. Jean-Louis Dorthe, né le 28 novembre 1947, décédé le 5 novembre 2015

ANNIVERSAIRES PARTICULIERS

80 ans	M. Gustave Menoud	20 janvier 1936
	Mme Rose-Marie Monney	23 février 1936
90 ans	Mme Ulrique Gerber	04 avril 1926

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est ouverte chaque :

- Mercredi de 15 h à 19 h
- Samedi de 9 h à 11 h

Sauf jours fériés et fêtes officielles

La déchetterie sera fermée les samedis 26.12.2015 et 02.01.2016

BOSSONNENS, UNE HISTOIRE EN QUATRE TEMPS

Le livre de Martin Nicoulin sur l'histoire de notre commune intitulé « Bossonnens, une histoire à quatre temps » est arrivé. Vous pouvez l'acquérir pour le prix de 70 CHF auprès de l'administration communale.



AGENDA MANIFESTATIONS

24 décembre 2015	Messe de Noël (à 18h30)	Chapelle Bossonnens
10 janvier 2016	Messe Saint-Antoine, chantée par l'ensemble vocal « Intervalles » (10h00)	Chapelle Bossonnens
22-23-24 janvier 2016	Théâtre avec la troupe les « Perd-Vers »	Auberge de l'Ange Attalens
5 février 2016	Carnaval des Enfants	Attalens
13 février 2016	Souper de soutien du FC Bossonnens	Salle polyvalente Bossonnens
19-20 février 2016	Concert annuel de la Fanfare régionale	Auberge de l'Ange Attalens
4 mars 2016	Souper de soutien du FC Attalens	Attalens
13 mars 2016	Concert – Société de Développement Attalens	Attalens
19-20 mars 2016	Concert annuel du chœur d'hommes « L'Avenir de Granges »	Granges

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée !

Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent.

Contactez-nous : bossonnens@bluewin.ch ou 021 947 44 88

